



Par l'Esprit et en vérité

En qui mettre sa confiance?

« Mieux vaut se réfugier auprès de l'Éternel que de se confier aux nobles. »

Psaume 118.9

Un passage du Psaume 118, dans la Bible, dit ceci : « Mieux vaut se réfugier auprès de l'Éternel que de se confier aux nobles » (Ps 118.9). Parole bien d'actualité, surtout quand on voit l'obsession de bien des gens vis-à-vis de la politique et des politiciens. Toujours obsédés par les questions politiques, toujours déçus et vitupérant leurs élus, ils sont pris dans le cercle vicieux de leurs attentes à la fois déraisonnables et frustrées. À cet égard, nos contemporains ressemblent souvent à des lions en cage tournant sans fin en rond, à la recherche d'horizons libérateurs, mais incapables de regarder plus loin que les barreaux de leur cage pour cause de cécité spirituelle.

Écoutez plutôt ce que dit le psalmiste et demandez-vous si vous aussi mettez votre confiance là où il convient de la placer :

« Du fond de ma détresse, j'ai fait appel à l'Éternel, et il m'a répondu en me rendant la liberté. L'Éternel est pour moi, je ne craindrai plus rien, que me feraient les hommes? L'Éternel est pour moi, il vient à mon secours. Je peux donc regarder en face tous ceux qui me haïssent. Mieux vaut se réfugier auprès de l'Éternel que de compter sur les humains. Mieux vaut se réfugier auprès de l'Éternel que de se confier aux nobles » (Ps 118.5-9).

Étonnante, cette assurance, non? D'où peut-elle bien provenir? Est-ce de l'autosuggestion? Difficile à le croire tant le langage du psalmiste est positif, contemplant les actes de Dieu dans sa vie et s'appuyant sur ces actes rédempteurs pour envisager sereinement l'avenir. Écoutez encore :

« Je ne mourrai pas, je vivrai et je redirai les œuvres de l'Éternel. L'Éternel m'a châtié, mais il ne m'a pas livré à la mort. Ouvrez-moi les portes de la justice : par elles j'entrerai, je célébrerai l'Éternel. Voici la porte de l'Éternel : c'est par elle qu'entrent les justes. Je te célébrerai parce que tu m'as répondu, parce que tu es devenu mon salut » (Ps 118.17-21).

Le psalmiste reconnaît que Dieu l'a châtié, l'a sévèrement repris, sans doute en lui envoyant des circonstances adverses. Toutefois, il reconnaît aussi que l'Éternel l'a sauvé de la mort. Il y a une différence fondamentale entre être châtié et être envoyé à la mort. Dans le premier cas, on est à même

de voir que les circonstances éprouvantes par lesquelles on passe ne sont ni fortuites ni destructrices, mais plutôt un message de Dieu pour purifier notre vie, nos pensées et nos actions. Dans le second cas, on a affaire à un abandon de Dieu, ce qui est bien autre chose, à savoir une perte irrémédiable.

Le psalmiste est reconnaissant d'avoir été châtié et sauvé de la mort. Il sait que Dieu l'a fait croître spirituellement à travers ce processus. Il en ressort fortifié. Il peut alors conclure son chant de louange sur un air de fête :

« Éternel, accorde le salut! Éternel, donne le succès! Béni soit celui qui vient au nom de l'Éternel! Nous vous bénissons de la maison de l'Éternel. L'Éternel est Dieu, il nous éclaire. Attachez des branchages au cortège de fête, jusqu'aux cornes de l'autel! Tu es mon Dieu, et je te célébrerai; mon Dieu! Je t'exalterai. Célébrez l'Éternel, car il est bon, car sa bienveillance dure à toujours! » (Ps 118.25-29).

Éric Kayayan, pasteur

Série de méditations intitulée *Par l'Esprit et en vérité*.

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))